



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Angers, 07 mai 2026

En mai, « stratégie jeunesse » ; En réalité, le contrôle de la jeunesse

L'ambition pour la jeunesse des gouvernements successifs n'est que comptable. À grand renfort de taux d'emploi, de taux de chômage et d'identification de secteurs en tension, toute perspective d'émancipation semble écartée. Où est l'ambition de permettre aux jeunes de construire une vie choisie ?

Alors que la jeunesse fait face à une dégradation croissante de ses conditions de vie (précarité accrue, santé mentale fragilisée, isolement) le gouvernement renforce ses logiques libérales contraignantes.

Une vision réductrice et comptable de l'orientation

L'orientation est avant tout un processus. Elle s'inscrit dans un cheminement parfois long, relevant d'une démarche éducative et émancipatrice permettant à chaque jeune de choisir son avenir de manière éclairée.

Ce rôle incombe à l'Éducation nationale, mais aussi à l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle et aux missions locales.

Or, les politiques actuelles réduisent l'orientation à une logique de chiffres : taux d'emploi, insertion rapide, secteurs ciblés. Il n'est plus question d'émancipation, mais de placement. L'information est présentée comme centrale, alors qu'elle n'est qu'un élément parmi d'autres du processus.

Dans ce cadre, les injonctions à effectuer des stages se multiplient, en dépit de l'intérêt pour le jeune et parfois même en dépit des risques, comme l'a tragiquement illustré le décès d'un adolescent de 15 ans le 17 avril dernier.

Par ailleurs, les difficultés de recrutement dans certains secteurs donnent lieu à des campagnes de promotion massives (à grand renfort de casques virtuels, de "Big Bang de l'emploi" ou autres), souvent déconnectées des aspirations des jeunes. Certains choix politiques vont jusqu'à encourager l'orientation vers des secteurs controversés, comme l'industrie de l'armement, au mépris des convictions personnelles.

Ces orientations traduisent une logique prescriptive : les jeunes deviennent une variable d'ajustement économique.

Loi Plein Emploi et baisse des budgets : la fin des missions locales

La loi Plein Emploi, contestée dès son origine par la CGT, remet en cause les fondements mêmes des missions locales.

Elle impose notamment :

- La collecte de données personnelles non nécessaires, dans des conditions contestées (cf. avis de la CNIL)
- Un contrôle accru de l'activité des jeunes, assorti de sanctions
- La fin de la libre adhésion en Missions Locales

Ce dispositif inverse le rapport entre droits et devoirs, instaurant une logique de surveillance plutôt que d'accompagnement.

Par ailleurs, les professionnels disposent de moins en moins de moyens pour proposer des ateliers ou des formations adaptées. Sous couvert d'un soutien minimal, les jeunes sont soumis à des obligations croissantes, fragilisant la relation de confiance.

La situation est aggravée par une baisse continue des financements, tant des collectivités territoriales que de l'État. À Angers l'agglomération a diminué les financements, la région les a supprimé et maintenant l'Etat ! Cela se traduit par :

- Une diminution du nombre de conseillers
- Une augmentation des tâches administratives
- Une pression accrue sur les chiffres, qui ne manqueront pas bientôt d'être mesurés en « sorties positives »

Cette logique conduit mécaniquement à une sélection des publics, au détriment des jeunes les plus éloignés de l'emploi, ceux-là même que le gouvernement fait semblant de vouloir aider.

Ainsi, le modèle fondé sur l'accompagnement global, l'accueil inconditionnel et la libre adhésion est aujourd'hui menacé.

Un service public fragilisé, à l'image de ses salariés

Les conditions de travail des professionnels se dégradent fortement :

- Perte de sens
- Augmentation de la charge administrative
- Réduction du temps consacré à l'accompagnement humain
- Pression liée aux objectifs et aux sanctions potentielles pour les jeunes

Les conseillers doivent désormais prioriser la gestion de dispositifs et l'alimentation de systèmes informatiques, au détriment de l'écoute et du suivi des jeunes.

Sur le plan salarial, la situation est tout aussi préoccupante :

- Salaire moyen dans les missions locales : 2 786 € bruts mensuels
- Salaire moyen en France : 3 316 € bruts mensuels

Depuis juillet 2023, l'inflation a progressé de 5,6 %, sans revalorisation suffisante.

Les écarts avec le SMIC se sont considérablement réduits depuis 2001 (signature de la CCN) :

- Personnel d'accueil : de +33 % au dessus du SMIC à +3 % aujourd'hui
- Conseillers : de +72 % au dessus du SMIC à +25 % aujourd'hui

Cette dégradation globale crée un terrain propice à l'augmentation des risques psychosociaux.

Nos revendications

Face à cette situation, la CGT porte les revendications suivantes :

- **Une véritable politique jeunesse, co-construite avec les jeunes et les professionnels**
- **L'abrogation de la loi Plein Emploi**
- **La création d'une Agence nationale pour l'accompagnement et l'insertion des jeunes (ANAIJ)**
- **Une revalorisation significative des salaires**

- **Des moyens pérennes et renforcés pour les missions locales**